

LES ORGANISMES DE CHARITÉ

L'ÉTAT DE DÉPENDANCE DES PAUVRES

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, la plupart s'imaginent que, parce que nos programmes d'assistance sociale se sont améliorés et que leur champ d'application s'est élargi, les Canadiens dans le besoin, ceux qui ont faim et n'ont pas de quoi se vêtir, n'ont qu'à se prévaloir des programmes fédéraux, provinciaux ou municipaux. Malheureusement, il n'en est plus ainsi depuis quelques années. De plus en plus de gens doivent, pour obtenir de la nourriture ou des vêtements, s'adresser à des organismes de bienfaisance.

Dernièrement, un rapport de l'Église anglicane révélait que 200,000 personnes, à Vancouver, comptent pour se nourrir sur les centres de secours alimentaire. Nous apprenions encore, dans un reportage présenté par Radio-Canada, que des familles agricoles de la Saskatchewan connaissent une situation semblable.

J'exhorte le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) à réunir ses collègues provinciaux en vue de créer un comité qui étudiera la gravité de la question, évaluera le nombre des défavorisés et verra combien de ces personnes ne peuvent satisfaire leurs besoins essentiels grâce aux programmes gouvernementaux, de manière que l'État, et non les organismes de charité, quelque valables qu'ils soient, puisse dorénavant combler ces besoins fondamentaux.

* * *

[Français]

LE TOURISME

L'IMPORTANCE POUR L'ÉCONOMIE

M. Fernand Ladouceur (Labelle): Monsieur le Président, il existe au Canada un secteur d'activités auquel nous devrions attacher une attention toute particulière, à cause de son impact économique et des emplois qu'il génère.

Ce secteur d'activités insufflé près de 20 milliards de dollars dans notre économie, emploie plus de 600,000 personnes et regroupe 60,000 entreprises réparties au travers du Canada.

Monsieur le Président, il s'agit de notre industrie touristique, secteur auquel nous devons redonner toute la place qui lui revient, en plus de souligner son rôle moteur sur notre grand échiquier économique.

La semaine dernière, j'avais le plaisir d'assister à la Conférence nationale du tourisme de demain, conférence qui regroupait plus de 300 intervenants du domaine touristique, tant du secteur de l'entreprise privée que des différents paliers gouvernementaux: cette conférence répondait de l'intérêt de notre gouvernement qui porte à l'esprit de collaboration, de concertation, de recherche et de consensus, au plan de l'élaboration de politiques cohérentes dans le développement de cette industrie. Encore une fois, cette conférence venait s'inscrire comme l'une des preuves tangibles de cette volonté de notre gouvernement de démontrer à toute la population canadienne l'importance d'une saine participation à l'édification de politiques calquées sur la réalité.

Article 22 du Règlement

[Traduction]

LES COOPÉRATIVES

LA PREMIÈRE RÉUNION DES MINISTRES FÉDÉRAL ET PROVINCIAUX

M. Don Ravis (Saskatoon-Est): Monsieur le Président, c'est la semaine nationale des coopératives. C'est une semaine importante pour les Canadiens lorsque l'on sait que 43 p. 100 de tous les Canadiens de plus de 18 ans appartiennent à une coopérative au moins. Dans ma province, la Saskatchewan, le chiffre correspondant est de 78 p. 100 de la population adulte. Il est donc tout à fait normal que l'événement majeur de la semaine—une première réunion des ministres, fédéral et provinciaux, responsables des coopératives—se tienne demain à Regina.

Les coopératives jouent un rôle important dans notre économie et notre société. Il en existe dans les domaines des finances, de l'agriculture, du logement, de la consommation, du détail, de l'énergie, des arts et de la fabrication, pour n'en nommer que quelques-uns. Les coopératives œuvrent sur les marchés locaux, nationaux et internationaux. La gestion des coopératives est un nouveau sujet d'étude en pleine expansion dans nos universités, ce qui comprend l'Université de la Saskatchewan qui est située dans ma circonscription, Saskatoon-Est.

Mon honorable collègue, le ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé (M. Mayer), qui est responsable des coopératives canadiennes, a établi d'excellentes relations avec les coopératives de tous les coins du pays. Les coopératives savent que notre gouvernement reconnaît, apprécie et appuie sans réserves les services essentiels qu'elles fournissent et les emplois qu'elles créent. Je souhaite à mon collègue beaucoup de succès lors de sa réunion avec ses homologues provinciaux.

* * *

PETRO-CANADA

ON S'OPPOSE À L'ACQUISITION DE GULF

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, les conservateurs se lancent des assiettes à la tête et les Canadiens ne sont pas très contents du gouvernement. On le comprend.

Je voudrais vous lire une lettre qui me vient de Calgary, l'auteur ayant cru, par erreur, que j'étais député conservateur. Dieu m'en protège éternellement! La voici:

Je vous renvoie ma carte de membre du parti conservateur que j'ai marquée d'une double croix, pour protester contre le geste hypocrite du gouvernement qui a décidé d'accroître les activités commerciales de Petro-Canada en l'autorisant à acheter les services de marketing de la compagnie Gulf.

Même si vous tentez de justifier votre geste sous couvert de canadienisation, la question reste simple. Ni le gouvernement ni ses sociétés d'État ne doivent se mêler de vendre de l'essence ou encore des produits d'alimentation . . .

Vous avez trahi ceux qui vous ont élu et qui croyaient que le parti conservateur était le parti de la libre entreprise. Aurez-vous maintenant l'honnêteté d'admettre que vous avez commis une erreur et le courage de faire marche arrière? . . .